

# COMMUNAUTÉ URBAINE D'ALENÇON



## PROGRAMME DE RÉUSSITE ÉDUCATIVE

Enfants de 2 à 16 ans



# ÉGALITÉ DES CHANCES

Disponibilité  
famille  
Échange  
Accompagnement  
Gratuit

BIEN-ÊTRE  
Écoute

Soutien

CONFIANCE



## POUR QUI ?

Le Programme de Réussite Éducative (PRE) s'adresse aux **enfants âgés de 2 à 16 ans** ainsi qu'à leurs familles, *présentant des signes de fragilité* et résidant à Alençon dans les quartiers prioritaires de **Perseigne et Courteille**.

## QU'EST-CE QUE C'EST ?

Le PRE propose aux enfants et à leurs familles, un **accompagnement personnalisé**, pour chercher ensemble des réponses aux difficultés rencontrées (scolaires, médicales, éducatives, sociales, loisirs).



## QUELS BESOINS ?

**En tant que parents :** vous êtes inquiets au sujet de votre enfant, vous avez été alertés sur ses difficultés, vous ne savez pas à qui demander de l'aide.

**En tant que professionnels :** vous avez repéré un enfant qui présente des difficultés et pour lesquelles le PRE pourrait apporter des réponses.

*Exemples de difficultés : mal être, problèmes de comportement, absence de suivi médical, isolement, communication difficile, difficultés dans les apprentissages scolaires, manque de confiance en soi, absence de loisirs, etc.*

## QUELLES RÉPONSES ?

Des **actions individuelles et collectives**, en lien avec les partenaires du territoire :

- Soutien dans l'éducation : écoute, conseils éducatifs, communication parents/enfants, etc.
- Implication dans la scolarité : prise de contact avec les enseignants, inscription à l'aide aux devoirs, travail sur l'orientation scolaire, etc.
- Accès à la santé : rendez-vous orthophoniste, recherche médecin traitant/dentiste, etc.
- Activités après l'école : inscription à un club sportif ou au centre de loisirs, présentation des activités existantes, etc.
- Lien social : se déplacer dans la ville, connaître ses droits, rencontrer d'autres familles/des associations, etc.



## COMMENT SAISIR LE PRE ?

Les parents eux-mêmes et les professionnels qui travaillent en contact avec ces enfants peuvent solliciter le dispositif pour évoquer les difficultés d'un enfant.

- 1/ Les parents ou les professionnels contactent l'équipe du PRE pour prendre RDV.
- 2/ Cette 1<sup>ère</sup> rencontre est un temps d'écoute et d'identification des besoins. A l'issue de cet entretien, le document "demande d'intervention" est complété par le PRE et signé par les parents dont l'accord est indispensable.
- 3/ La demande est étudiée par une équipe composée de professionnels du territoire, qui proposera des réponses adaptées dans le respect du principe de confidentialité.
- 4/ L'accompagnement par le PRE est mis en place auprès de la famille avec des rendez-vous au domicile ou dans un autre lieu. L'implication des parents est indispensable.



## L'ÉQUIPE DU PRE VOUS ACCUEILLE :

à l'annexe de la Rotonde,  
6-8 rue des Filles de Notre-Dame  
61000 Alençon

**sur rendez-vous :**

à la Maison de Services Au Public (MSAP)  
de Perseigne

place de la Paix  
61000 Alençon

ou

à la Maison des Initiatives Citoyennes à Courteille  
rue Édouard Branly  
61000 Alençon



**POUR TOUT RENSEIGNEMENT  
S'ADRESSER À :**

**pre@cu-alencon.fr**

**Clémentine CHEVALLIER**

Coordinatrice

02 50 90 42 09 / 06 22 15 45 00

**Adrien HELIE**

Référent de parcours

02 33 32 40 82 / 06 17 46 19 55

Communauté Urbaine d'Alençon  
Département de l'Éducation et des Proximités  
Programme de Réussite Éducative  
Place Foch – CS 50362  
61014 ALENCON CEDEX